



**Bal de l'escalade
samedi 13 décembre
dès 20h00**

Numéro 90 - hiver 2003 - Paraît 4 fois par an

Editeur responsable: J.D. Lormand
tirage 6000 exemplaires - AHCVV: CP 3029 1211 GENEVE 3
ont participé à ce numéro
J.D. Lormand (jdl), M-F Spielmann, (mfs) R. Juon (rj), N. Magnenat-Fuchs (nmf)

Commerce de proximité

Certains s'en vont d'autres arrivent

Le couple Péclard devrait finalement quitter notre quartier en cette fin d'année 2003. Nous souhaitons ponctuer ce départ par une petite manifestation devant leur magasin le 16 décembre 2003.

Cet événement est destiné à témoigner notre reconnaissance à ces boulangers traditionnels et démontrer notre attachement au maintien d'une boulangerie artisanale dans notre quartier.



Nous saluons parallèlement l'ouverture, au milieu de boutiques attachées au passé, d'un magasin tourné vers le présent : un fleuriste tient désormais échoppe au 37 Grand-Rue. *rj*

**notre site internet
www.AHCVV.ch**

Que se passe-t'il sur le site de l'Alhambra?

En 1996 le peuple a sauvé l'Alhambra et accepté un contre-projet de Conseil d'Etat qui prévoyait la construction d'un immeuble d'habitation sur la rue Calvin sur le haut du site.

La salle de l'Alhambra va être prochainement rénovée et restera dévolue aux spectacles et à la musique.

Actuellement le conseil administratif fait étudier trois sites pour implanter la future COMEDIE.

Ces sites sont ceux de l'Alhambra, de la Pointe de la Jonction et du théâtre de Carouge. Une décision sur le choix du lieu devrait être prise au début du mois de décembre de cette année.

Le maire Christian Ferrazino a assuré que l'immeuble d'habitation fera partie de ses priorités pour le début de l'année 2004. A ce jour un dossier de coopérative est toujours en mains de la Ville de Genève. Dès qu'elle aura des informations plus précises, l'AHCVV organisera une assemblée d'information sur le projet. *rj*

**La saga du Parking
du Bastion de Saint-Antoine**

Au début du mois de novembre notre association a été alertée par plusieurs résidents du quartier. Une zone de stationnement venait d'être mise en place sur le Bastion de Saint-Antoine. 19 places avec un panneau officiel où il était indiqué que le stationnement des voitures munies du macaron BB était autorisé de 1900 à 7.00 et des cases peintes en blanc.

L'AHCVV n'a pas été consultée sur cette affaire. Une motion a été déposée lors de la séance du conseil municipal des 4 et 5 novembre.

Cette motion qui a été acceptée par la majorité, demandait au Conseil administratif de la Ville de Genève de supprimer ce stationnement et prendre les contacts nécessaires avec le parking de Saint-Antoine pour que ces 19 places soient mises à disposition la nuit, sachant que le parking est partiellement vide le soir et la nuit.

La mesure prise par l'OTC est provisoire et ne devrait s'appliquer que pendant les travaux que les SIG effectuent dans le pourtour de la cathédrale. Ces places de parc sont utilisées durant la journée alors que le soir il y a qu'une ou deux voitures !

Nous avons obtenu quelques renseignements complémentaires de l'OTC. Le service du Domaine Public de la Ville n'a pas informé le quartier et s'est bien gardé de contacter notre association ! Même le Con-

seil administratif n'était pas au courant ! Bizard cette façon de faire ! Alors que l'AHCVV a été à l'origine des améliorations réelles de la circulation automobile dans la Vieille-Ville. La Treille, la Promenade de Saint-Antoine, La Place Sturm, la Place du Bourg-de-Four ont été nettoyées des parcsages et de la circulation et rendues aux piétons.

Comment peut-on prendre des décisions comme celle du Bastion de Saint-Antoine sans en référer aux associations du quartier.

L'AHCVV est fermement opposée à ce parking même s'il devait être provisoire parce qu'il y a à deux pas, en sous-sol un parking public.

La ville aurait dû "offrir" des places dans le parking et non vendre des abonnements.

Si la ville qui est propriétaire du Bastion de Saint-Antoine commence à accorder des dérogations pour travaux ou autres obligations elles pourront devenir permanentes et à répétitions.

Il est clair pour notre association que des manifestations telles le marché de Noël, la fête de la musique, la course de l'Escalade etc sont des manifestations qui mettent en valeur le site merveilleux de la Vieille-Ville.

rj

EDDY, F. DE PUTE

Jérôme Robart

24 novembre - 21 décembre 2003

Texte et mise en scène **Jérôme Robart**
Scénographie **Anabel Bicelli**
Lumière **Stan Valett**
Son **Fabrice Colombani**
Vidéo **Didier Raymond**

Jeu **Vanessa Larré, Serge Martin, Vincent Ozanon, Frédéric Polier, Jacques Probst, Juliana Samarine**

Coproduction
Le Poche Genève, Théâtre en Vieille-Ville - Théâtre Ouvert, Paris - Théâtre du Port de la Lune, Bordeaux

Jérôme Robart vit à Paris. *Eddy, F. de pute* est sa deuxième œuvre pour le théâtre. Il met en scène sa première pièce *Tes* qui se joue Théâtre Gérard Philippe, à Paris St-Denis, au Théâtre du Port de la Lune à Bordeaux et au CDN d'Orléans. Jérôme Robart est aussi comédien. Issu du Conservatoire de Paris, il a joué notamment sous la direction de Jean-Louis Thamin, Jorge Lavelli, Joël Jouanneau... Au cinéma, il est l'interprète de Jonas, dans le film d'Alain Tanner *Jonas et Lila à demain*.
Sont-ce les émotions qui nous rendent humains ? Ou la loi ?

Jérôme



Aujourd'hui, dans un village de campagne. Un homme, le père, vit seul avec ses deux enfants. Ils s'appellent Lili et Eddy, ils ont une vingtaine d'années et leur mère est morte.

Un incendie. Soudainement le meurtrier, le doute dans la tête d'Eddy. Y a-t-il eu assassinat ?

• *Quel est ce vieil homme énigmatique qui dit attendre la mère, une photo jaunie à la main ? Parti pour la ville, Eddy se réconcilie avec une réalité amère et, à sa manière, devient un homme.*

Robart



Des nouvelles de la Madeleine des Enfants

Du 1er octobre au 16 novembre 2003, l'Eveil Culturel de la Madeleine des Enfants a accueilli une exposition sur le thème de l'éveil musical conçue par Etienne Favre, Alice au pays des oreilles, qui a rencontré un vif succès auprès du public et des institutions du canton. A cette occasion, les enfants ont eu l'occasion de découvrir et d'expérimenter des instruments aussi géants qu'insolites.

Du 20 au 29 novembre, une exposition, « Mouvement - Rencontre - Jeu » a réuni plus de 100 photographies pour le centenaire de la naissance d'Emmi Pickler.

En décembre, les Animadeleines vont prendre le relais avec un programme riche et varié :

Le mercredi 3, atelier de bricolage, « les bougeoirs de Noël »

Le mercredi 10, une grande première, concert de musique au Temple de la Madeleine pour les enfants de 3 à 5 ans. Au programme : Telemann, danses de la renaissance, Greensleeves, ... par les musiciens de « l'Orchestre de l'Espace Musical » âgés de 7 à 16 ans

A 15h00 une séance pour les enfants des institutions de la Ville de Genève et à 16h00 une séance ouverte au public, entrée libre.

Le samedi 13 et le dimanche 14, l'Eveil Culturel de la Madeleine des Enfants et son comité proposent des festivités sur le thème de l'Escalade pour la petite enfance. Enfants déguisés et accompagnés...

Samedi : 14h00 Vin chaud & sirop,

14h30 spectacle donné par « le théâtre Couleur d'Ombres »

Pour ce spectacle, l'entrée est libre mais réservation indispensable (places limitées) au 022 810 18 90 de 11h00 à 14h00. A 14h25, les places non retirées seront redistribuées.

dès **15h00** Chants et danses animés par des troupes d'enfants

Dimanche: 14h 00 Vin chaud & sirop, chants et danses animés par des troupes d'enfants

Jeux et cotillons

16h30 Concours de déguisements, remise des prix

Nous espérons que ce programme varié permettra à de nombreux enfants de participer à nos activités.

Nous vous rappelons l'ouverture d'une permanence téléphonique et d'un point d'information, le BIPE, (bureau d'information de la petite enfance), chargé d'accueillir les parents, de les orienter et d'enregistrer les inscriptions pour l'ensemble des institutions soutenues par la Ville de Genève.

Rue du Cendrier 8 - 1201 Genève - tél : 022 321 22 23

Accueil de 13h00 à 18h00

A noter également que la Madeleine des Enfants dispose d'une **Halte Garderie** qui prend en charge les enfants âgés de 18 mois à 5 ans, sans réservation, jusqu'à concurrence de 3h par jour et au maximum 3 fois par semaine et ceci de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi. Accueil et renseignements au rez supérieur.

En attendant avec impatience la venue prochaine du Père Noël, la Madeleine des Enfants vous souhaite de joyeuses fêtes et une excellente année 2004.

Fondée en 1980, l'AHCVV a pour but de défendre la qualité de la vie. Nous intervenons dans les domaines de l'habitat, de la circulation, de l'environnement urbain et de l'animation culturelle. De plus, tout membre cotisant de l'AHCVV profite des services de l'ASLOCA. Si vous voulez nous aider à défendre les intérêts des habitants du centre et de la Vieille-Ville, merci de remplir ce bulletin d'adhésion.

BULLETIN D'ADHESION

JE DESIRE DEVENIR MEMBRE DE L'AHCVV

(cotisation annuelle: individuel Fr. 30.-- Famille: Fr. 40.-- apprentis, étudiant: Fr. 10.--)

NOM:

Prénom:

Adresse:

Envoyer à l'AHCVV - case postale 3029 1211 Genève 3

Nuisances nocturne: un problème lancinant

Un groupe d'habitants du centre ville, dont certains membres de notre association, ont lancé une pétition contre les nuisances sonores nocturnes dans la vieille ville particulièrement la rue de la Boulangerie et les rues adjacentes où se trouvent de nombreux établissements publics.

Ce sont en premier lieu les nuisances dues aux sorties des bars et discothèques, les basses des sons. Il a aussi été signalé que la musique des concerts nocturnes donnés sous le Palais Eynard qui durent jusqu'au petit matin en été surtout.

Les pétitionnaires ont souhaité s'entretenir avec notre comité avant l'envoi de cette pétition aux autorités compétentes cantonales et communales.

L'AHCVV a organisé à cette occasion une réunion durant laquelle une délégation des pétitionnaires, « notre » ilotier M. Serge Châtelain et notre comité ont analysé les raisons de ce problème afin de proposer des solutions réalisables.

Dans un premier temps, les pétitionnaires ont été convoqués le 8 décembre afin de présenter leurs doléances à la commission des péti-

La comité de l'AHCVV soutien la démarche des pétitionnaires et vous tiendra au courant de la suite des événements.

Un hôtel ** avec confort ***

Le Bel'Espérance est un hôtel de charme idéalement situé. En centre ville, il est aux portes de la Vieille Ville et à quelques pas du bord du lac. D'ores et déjà nous serions heureux de pouvoir vous accueillir au Bel'Espérance.

Le plaisir d'y être, le bonheur d'y revenir! Depuis l'ouverture de l'hôtel en juin 1996, la maison s'engage à rendre ce lieu accueillant et rassurant pour les personnes qui séjournent à Genève. Notre désir est que chaque hôte ait un séjour agréable et qu'en repartant, il puisse emporter dans son cœur le désir d'y revenir. Le Bel'Espérance, un hôtel garni avec une offre à multiples facettes:

Une quarantaine de chambres à votre disposition

Un choix entre fumeur et non-fumeur

Des chambres spécialement adaptées pour vos séjours en famille

Un buffet de petit déjeuner dans une belle grande salle à manger

La possibilité de préparer soi-même ses repas dans une cuisine équipée

Un piano est à votre disposition au salon

Une terrasse est aménagée avec vue sur le lac et le jet d'eau

Une buanderie self-service

Des transports publics à 2 min. de l'hôtel pour vous transporter aux 4 coins de la ville

Un personnel disponible pour vous renseigner



YASMINE, JULIA
1, rue du Purgatoire
le 10 novembre

LAURINE, JENA
17, rue de la Coulouvrenière
le 17 novembre

ROMAIN
14, place Longemalle
le 20 novembre

SALOME, FRANCOISE, ODILE
3, rue Daniel-Colladon
le 22 novembre

tions du Grand Conseil.

Cette pétition a été enregistrée par le Conseil municipal lors de sa séance du mercredi 3 décembre et renvoyée à la commission des pétitions pour examen.



Hôtel Bel'Espérance Genève

rue de la Vallée 1
CH-1024 Genève

Tél. ++41 22 818 37 37

Fax ++41 22 818 37 73

belesp@swi.salvationarmy.org



BAL DE L'ESCALADE de l'AHCVV
Association des Habitants
du Centre et de la Vieille-Ville
SAMEDI 13 décembre dès 20 heures
sur le parvis de l'ancien arsenal (canons)